



Sapoll : un plan d'action transfrontalier pour les pollinisateurs sauvages

Les pollinisateurs sauvages de la zone transfrontalière France-Wallonie-Vlaanderen représentent une ressource précieuse mais fortement menacée. Pour protéger ces pollinisateurs, il est essentiel de mettre en place une organisation transfrontalière qui permette de mener des actions coordonnées et de bénéficier des synergies entre régions. En effet, des actions isolées de part et d'autre de la frontière ont peu de chances d'aboutir à la gestion durable de cette ressource indispensable. L'enjeu est grand, car les pollinisateurs sauvages, c'est-à-dire les abeilles sauvages, les syrphes et les papillons, sont essentiels au maintien de l'agriculture et des écosystèmes dans nos régions.

Afin de relever ce défi, le projet [SAPOLL](#) initie la mise en place, avec les acteurs de Wallonie, de Flandre et des Hauts de France, d'un **plan d'action transfrontalier** en faveur des pollinisateurs sauvages. Ce plan se veut l'initiateur d'actions en faveur des pollinisateurs, en apportant le contexte scientifique, didactique et appliqué nécessaire à chacun, qu'il s'agisse de citoyens, de décideurs, d'entrepreneurs ou de gestionnaires d'espaces. Il se veut aussi adapté au contexte régional de chaque versant. Co-construit avec les acteurs du territoire transfrontalier, le plan d'action expose les enjeux et objectifs pour la région transfrontalière, ainsi que les actions et tâches à mettre en place pour la sauvegarde des pollinisateurs.

Le projet [SAPOLL](#) organise aussi la réalisation d'activités complémentaires au plan d'action transfrontalier et nécessaires à sa mise en place et à sa réussite. Ces actions visent notamment à l'homogénéisation et au partage de compétences sur le territoire transfrontalier, où les connaissances scientifiques, l'expérience en matière de sensibilisation, et les compétences naturalistes sont fortement disparates.

- **Sensibilisation du grand public:** des actions de communication, de sensibilisation et de sciences participatives sont menées afin d'avertir un public aussi large que possible du problème de déclin des pollinisateurs sauvages.

- **Mobilisation des réseaux d'observateurs:** le tissu naturaliste transfrontalier est interconnecté et homogénéisé au travers de groupes de travail et de formations.
- **Suivi scientifique des pollinisateurs sauvages:** le suivi des pollinisateurs sur l'ensemble du territoire transfrontalier sera réalisé. Les zones d'importance pour les pollinisateurs et pour le service de pollinisation seront délimitées.

Contact :

Morgane FOLSCHWEILLER

Coordinatrice et responsable scientifique du projet Interreg SAPOLL

Laboratoire de Zoologie

Université de Mons

Avenue du Champ de Mars (Pentagone), 6

7000 Mons (Belgique)

+32(0)65/37.34.36 - GSM: +33(0)6.79.38.29.40 ou +32(0)474/617.467

Mail : Morgane.FOLSCHWEILLER@umons.ac.be

Contact en Nord-Pas-de-Calais

Cédric VANAPPELGHEM

Conservatoire d'espaces naturels Nord et du Pas-de-Calais

160 rue Achille Fanien

ZA de la Haye

62190 LILLERS

Tél : 03.21.54.75.00 - Fax : 03.21.54.56.07

Mail : cedric.vanappelghem@lespaces-naturels.fr

Interreg

France-Wallonie-Vlaanderen



UNION EUROPÉENNE
EUROPESE UNIE

SAPOLL